

# La Couze

Située dans le nord du département de la Haute-Vienne,

la Couze prend sa source sur les hauteurs des monts d'Ambazac, à environ 600 mètres d'altitude.

Elle se jette dans la Gartempe au terme d'un parcours long de 35 km qui traverse les communes de Saint-Léger la Montagne, Razès, Compreignac, Saint-Pardoux, Saint-Symphorien, Roussac, Balledent et Rancon.

Le cadre environnemental de la Couze permet aux pêcheurs et aux randonneurs de découvrir de nombreux sites remarquables : les gorges de la Couze, le lac de Saint-Pardoux qu'elle alimente, ... mais aussi de nombreux éléments patrimoniaux caractérisant le territoire de ce cours d'eau : anciens moulins, ancienne filature, ...

Classée en première catégorie piscicole, elle offre aux pêcheurs la possibilité de capturer de belles farios ; pêche au toc et pêche au lancer y sont les techniques les plus employées car les mieux adaptées.

Pour mettre en valeur les richesses qu'elle peut offrir, la fédération de pêche de la Haute-Vienne, l'AAPPMA de Roussac, le syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de la Gartempe (SIABG), et la communauté de communes « Gartempe-Saint-Pardoux » se sont associés pour mener un projet ambitieux : le développement de la vallée de la rivière Couze en aval du lac de Saint-Pardoux, avec comme enjeux majeurs :

- la restauration, la protection et la mise en valeur des milieux aquatiques,
- la protection de la ressource en eau,
- le développement du bassin versant.

Pour cela, les différents acteurs ont souhaité que cette initiative soit avant tout une démarche de terrain, où chaque usager pourrait donner son avis au travers d'enquêtes et d'entretiens.

Les personnes ainsi rencontrées souhaitent tout d'abord réouvrir l'accès au cours d'eau, tant pour la pratique de la pêche que pour la balade.

De même, elles sont conscientes que la population de

truite fario souffre de la présence du lac de Saint-Pardoux à l'amont, et que les lâchers de truites surdensitaires n'ont pour but que de satisfaire les pêcheurs le temps de l'ouverture et qu'en aucun cas il ne s'agit d'une solution de gestion.

Tous les acteurs sont en outre d'accord sur le fait que la Couze devienne un lieu de pédagogie ouvert au grand public, où toute la famille pourrait découvrir la vie de l'écosystème aquatique et l'activité

pêche au travers d'une signalétique spécialisée.

L'étude de faisabilité du projet "Couze" a été terminée récemment et validée par le SIABG et la communauté de communes « Gartempe - Saint-Pardoux. »

Il s'agit d'un véritable projet de développement de territoire qui vise à faire redécouvrir au plus grand nombre les richesses du bassin versant de cette rivière, et les différentes activités que chacun peut y pratiquer.

Par exemple, la fédération de pêche va mettre en place une action visant à valoriser la souche locale de truite fario, notamment par l'aménagement de frayères. Pour ce qui est de la randonnée, les communes riveraines ont déjà remis en état et vont continuer à aménager 17 km de sentiers.

Petits et grands pourront bientôt longer les rives de la Couze, et découvrir - le temps d'une promenade - la pêche, la faune et la flore aquatiques, et toutes les beautés qu'offre l'écosystème d'une rivière.



La Couze au moulin de Courieux